



Aymeric **Lazarin**

Évaluation écologique des aménagements paysagers



Évaluation écologique des aménagements paysagers

Aymeric Lazardin

Préface de Vincent Albouy

Éditions Quæ

Educagri éditions

Pour citer cet ouvrage :

Lazarin A., 2022. *Évaluation écologique des aménagements paysagers*. Versailles/Dijon, Éditions Quæ/
Educagri éditions, 198 p.

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex
www.quae.com
www.quae-open.com

Educagri éditions
26 bd Docteur-Petitjean
BP 87999
21079 Dijon Cedex
<https://educagri-editions.fr/>

© Éditions Quæ / Educagri éditions, 2022

Pour les Éditions Quæ
ISBN (papier) : 978-2-7592-3508-7
ISBN (PDF) : 978-2-7592-3509-4
ISBN (ePub) : 978-2-7592-3510-0

Pour Educagri éditions
ISBN (papier) : 979-10-275-0497-8
ISBN (PDF) : 979-10-275-0498-5
ISBN (ePub) : 979-10-275-0500-5

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, même partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

Sommaire

Préface	7
Avant-propos	9
PARTIE 1 – Évaluation écologique des principales techniques de création de jardin	16
1. Principaux modes d’approvisionnement en végétaux.....	17
Choisir des végétaux de variété horticole.....	18
Choisir des végétaux de grande surface et à bas coût.....	20
Choisir des végétaux de la marque Végétal Local®	22
2. Principales techniques d’aménagements fleuris	25
Création de massifs pérennes	26
Création de parterres éphémères	28
Végétalisation des pieds de mur et des bords de trottoir	30
Mise en place de fleurissements hors sol.....	32
Mise en place de légumes et d’arbres fruitiers dans les massifs.....	34
3. Principales techniques d’enherbement.....	36
Mise en place d’une pelouse traditionnelle ou gazon anglais	38
Mise en place d’une pelouse rustique spontanée.....	40
Mise en place d’une moquette végétale	42
Mise en place d’un gazon en plaque ou en rouleau	44
Mise en place d’une pelouse synthétique.....	46
Mise en place d’une jachère fleurie.....	48
4. Principales techniques d’installation de haie	50
Réalisation d’une haie en boutures de saule tressé	52
Réalisation d’une haie de Benjes ou haie morte.....	54
Plantation d’une haie monospécifique.....	56
Plantation d’une haie fleurie ou haie horticole diversifiée.....	58
Plantation d’une haie champêtre ou haie bocagère	60

5. Principales techniques de clôtures et séparations non vivantes.....	62
Réalisation d'un mur en pierres sèches	64
Réalisation d'un mur en pierres maçonnées	66
Pose d'une clôture grillagée	68
Pose d'une barrière en bois de style agricole	70
Pose d'une palissade en bois préfabriquée.....	72
Pose d'une palissade créée sur mesure.....	74
Création d'une séparation en végétaux grimpants	76
6. Principales techniques de paillage	78
Mise en place d'un paillage plastique non tissé.....	80
Mise en place d'un paillage type « géofilet »	82
Mise en place d'un paillage naturel organique.....	84
Mise en place d'un paillage naturel organique issu de déchets locaux.....	86
Mise en place d'un paillage minéral	88
7. Principales techniques de stabilisation de talus ou de fossés	90
Stabilisation d'un talus par des éléments préfabriqués, de type Bétoflor®	92
Stabilisation d'un talus par des gabions	94
Stabilisation d'un talus par enrochement.....	96
Stabilisation d'un talus par la réalisation de plessis ou de fascines	98
Stabilisation d'un talus par toile tissée plastique.....	100
Aménagement d'une noue paysagère.....	102
8. Principales techniques de revêtements pour les allées et cheminements ...	105
Aménagement d'un cheminement en pas japonais.....	106
Aménagement d'un cheminement en graviers sur plaques alvéolées stabilisatrices	108
Aménagement d'un cheminement en béton désactivé.....	110
Aménagement d'un cheminement en béton poreux ou drainant.....	112
Aménagement d'un cheminement en pavés sur mortier	114
Aménagement d'un cheminement en pavés à engazonnement	116
Aménagement d'un cheminement sur dalles en plastique à végétaliser.....	118
Aménagement d'un cheminement en platelage bois.....	120
Aménagement d'un cheminement en graviers libres.....	122

9. Principales techniques de création de bassin	125
Création d'un bassin en bêche EPDM	126
Création d'un bassin en coque de polypropylène	128
Création d'un bassin lissé à l'argile	130
Création d'une piscine écologique.....	132
PARTIE 2 – Évaluation écologique des principaux modes de gestion des espaces paysagers	134
10. Modes de gestion des enherbements	135
Débroussaillage mécanique à la débroussailleuse à main.....	136
Débroussaillage mécanique au broyeur (ou à l'épareuse)	138
Débroussaillage par écopâturage.....	140
Tonte classique d'une pelouse avec exportation des déchets	144
Tonte d'une pelouse avec mulching.....	146
Fauche tardive.....	148
11. Techniques d'entretien des haies et des végétaux ligneux.....	150
Taille de haie mécanique au taille-haie	152
Taille de haie mécanique à l'épareuse	154
Taille de haie manuelle douce (au sécateur).....	156
Couronnement d'un arbre	158
Taille d'un arbre en têtard ou trogne.....	160
Suppression d'un arbre gênant, malade ou mort	162
Réduction progressive d'un arbre gênant, malade ou mort.....	164
12. Techniques de désherbage	167
Désherbage chimique.....	168
Désherbage thermique	170
Désherbage manuel.....	172
13. Modes de gestion des rémanents	174
Évacuation des rémanents vers les déchèteries	176
Broyage des rémanents sur place	178
14. Techniques d'engraisement des espaces verts	180
Apport d'engrais chimiques.....	182
Apport de terreau universel.....	184
Apport d'amendement organique.....	186

Évaluez vos propres techniques paysagères !	188
Conclusion	189
Remerciements.....	192
Bibliographie.....	193
Du même auteur.....	197

Préface

En ce début de III^e millénaire, l'agriculture au sens large, dont relève l'aménagement paysager, est en pleine mutation. Ses acteurs sont interpellés par l'indispensable préservation du vivant et la lutte chaque année plus nécessaire contre le dérèglement climatique.

Les services que rend la biodiversité en matière de fertilité des sols, de productivité des cultures, de qualité de l'eau et de l'air sont aujourd'hui reconnus. Mais elle se porte mal, et son déclin s'accélère chaque jour un peu plus. Stopper son érosion nécessite notamment de mieux gérer les activités qui dépendent des écosystèmes, telles que l'agriculture, tout en prenant en compte les nouvelles menaces et les nouvelles contraintes qu'entraînent les conséquences de plus en plus visibles et de plus en plus concrètes du dérèglement climatique.

Les acteurs de la filière de la création et de l'entretien des espaces verts sont ainsi confrontés au défi de maintenir la rentabilité de leur entreprise et la durabilité de leur activité, tout en intégrant le mieux possible cette nouvelle réalité. Et de tenir compte du fait que de plus en plus de clients ou de donneurs d'ordre aspirent à, demandent, voire exigent des prestations de qualité réalisées dans le respect de l'environnement, mais à un coût compétitif.

Dans ce contexte, la filière doit se mobiliser et évoluer pour répondre à ces défis, en adaptant ses pratiques de la meilleure façon possible aux nouvelles contraintes socio-économiques que font peser sur elle — et vont faire de plus en plus peser dans l'avenir — la nécessaire préservation de la biodiversité et l'indispensable lutte contre le dérèglement climatique.

Écologue de formation, entrepreneur paysagiste et formateur confirmé, Aymeric Lazardin a souhaité mettre ses réflexions comme son expérience de terrain à la disposition de ses collègues. Il leur propose aujourd'hui un ouvrage clair, bien argumenté et facile d'utilisation, conçu sous forme de fiches synthétiques allant directement à l'essentiel, dans lesquelles sont évalués les avantages et les inconvénients des pratiques actuelles mais également de chacune des mesures proposées ainsi que leur degré de pertinence et leur portée prévisible dans le cadre des objectifs visés.

Ce guide pratique a été conçu *par* un professionnel *pour* les professionnels, les formateurs et les étudiants de la filière, mais les jardiniers amateurs le consulteront aussi avec profit. Il permettra à chacun de faire le diagnostic de ses pratiques actuelles et de trouver les alternatives possibles pour les améliorer ou les modifier, et anticiper la demande des clients comme l'évolution du cadre réglementaire. Le système original

de notation permet de comparer, et donc de hiérarchiser, techniques et pratiques anciennes et nouvelles ainsi que les différentes stratégies possibles d'amélioration, pour les optimiser de façon à préserver durablement la biodiversité, voire à contribuer à l'augmenter, tout en participant à la lutte contre le dérèglement climatique.

La tâche de l'auteur était complexe et le travail, difficile et considérable, puisqu'il s'aventurait dans un domaine neuf qu'il fallait défricher. Voir son ouvrage lu et les mesures proposées appliquées sur le terrain et dans les filières de formation sera pour lui la meilleure récompense des efforts qui ont été nécessaires pour mener à bien cette entreprise.

Vincent Albouy

Entomologiste, ancien président de l'Office pour les insectes et leur environnement

Avant-propos

La préservation de l'environnement doit désormais être au centre des préoccupations dans tous les secteurs d'activités. Les problématiques écologiques mondiales deviennent chaque jour plus concrètes dans nos vies. Il est temps d'agir !

Bien souvent, les montrés du doigt sont les industries, les multinationales de la chimie, les lobbies du transport routier et de l'automobile, ou encore la filière agricole. Bien que cette accusation ne soit pas infondée et que ces secteurs aient effectivement une part de responsabilité, ils nous permettent aussi de nous dédouaner en cristallisant toutes les accusations : les coupables, ce sont les autres. En effet, nos pratiques quotidiennes ne sont pas irréprochables, et nous avons tous le pouvoir d'agir à notre échelle.

De la même façon qu'il ne devrait plus y avoir d'opposition entre une agriculture qui nourrit suffisamment les hommes et une agriculture qui respecte l'environnement, aménager des espaces verts ornementaux et esthétiques et maintenir des espaces verts écologiques et refuges de biodiversité ne devraient plus être incompatibles !

Le jardinage, qu'il soit vivrier, à travers la production de légumes, ou paysager, par l'aménagement d'un jardin d'ornement, reste une pratique qui (re)connecte l'homme à son environnement naturel.

En effet, l'homme vient de la nature, et au cours de son histoire, qui aurait au moins trois cent mille ans, il ne s'en est jamais éloigné, excepté sans doute depuis quelques décennies. Au fond de ses gènes et de son âme, il continue d'être connecté à la terre, aux jardins et à la vie sauvage. De ce fait, il y a quelque chose d'incroyablement contradictoire dans sa nouvelle façon de concevoir ses jardins et de les entretenir. D'un côté, ses pratiques lui permettent d'assouvir un besoin, de renouer avec ses racines et son instinct. D'un autre, elles le font recourir à toujours plus de plastique, de produits chimiques et de techniques traumatisantes.

Le domaine de l'aménagement paysager constitue aujourd'hui l'une des dernières interfaces entre les sociétés humaines modernes et la nature sauvage. Celle-ci se devrait donc d'être respectueuse de ces deux mondes. Pourtant, à l'image de nombreux autres secteurs de l'activité humaine, elle est devenue polluante, traumatisante et bien vide de sens...

Jardiner plus durablement est aujourd'hui devenu une nécessité qui se doit de répondre à deux objectifs : le premier est bien sûr de réduire l'impact sur l'environnement de tout un secteur, en baissant son bilan carbone, en limitant ses rejets de résidus chimiques dans la nature, en facilitant la résilience des espaces anthropisés et en permettant un

retour équilibré de la biodiversité locale. Le second est d'initier une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les activités humaines, en commençant par celles qui s'y prêtent le mieux, comme les métiers du paysage, du jardin, de l'agriculture, etc.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides dans les espaces publics est interdite, et depuis le 1^{er} janvier 2019, leur commercialisation n'est plus possible auprès des particuliers.

Selon moi, il ne faudrait pas s'arrêter là. Le paysagiste ou plus généralement le jardinier, considéré jusqu'alors comme un faiseur de beauté, devrait prendre conscience qu'il est un créateur d'écosystèmes. La finalité n'est pas uniquement d'obtenir un paysage parfait, immobile et inerte, telle une image de carte postale, mais un milieu vivant, qui évolue et qui s'équilibre entre de nombreux êtres vivants, qu'ils soient animaux ou végétaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques. Le rôle du jardinier n'est pas de maintenir une perfection artificielle sur les espaces dont il assure la gestion, mais au contraire de les ouvrir à leur environnement, de les décloisonner pour qu'ils interagissent avec la nature sauvage qui les entoure et avec les populations humaines riveraines.

Pour y parvenir, il est évident que les jardiniers et les paysagistes doivent développer de nouvelles compétences, notamment en biologie et en écologie. Et c'est pour mieux les accompagner dans ces nouvelles missions que j'ai imaginé ce livre.

J'ai choisi de l'organiser selon deux axes : celui des aménagements paysagers, à lire en priorité par tous ceux qui auraient des projets de création de jardin ; et celui des modes de gestion, qui concerne l'ensemble des jardiniers amateurs ou professionnels et des propriétaires. J'ai conçu cet ouvrage afin d'en faire :

- **Un catalogue de possibilités.** Les principales techniques d'aménagement et les principaux modes de gestion ont été recensés afin de vous les présenter de façon détaillée. Le lecteur pourra découvrir un riche éventail de possibilités pour un même rendu.
- **Un outil de comparaison et de décision.** Toutes les possibilités sont rendues comparables grâce à des critères identiques et objectifs. Le lecteur pourra se fier à la note globale ou bien porter son attention sur l'un des critères en fonction ses attentes.
- **Un outil pédagogique et scientifique.** Pour chaque critère, la note attribuée est expliquée et, dans la mesure du possible, argumentée de façon scientifique. Le lecteur pourra comprendre les raisons de la notation et découvrir des phénomènes ou des impacts qu'il ne soupçonne pas.
- **Une incitation à l'écologie.** Pour chaque aménagement ou mode de gestion présenté, des alternatives plus vertueuses et plus écologiques sont proposées. L'écoresponsabilité du lecteur est alors interrogée en permanence. En outre, les encadrés « Les règles d'or » rappellent les bases du fonctionnement des écosystèmes de façon synthétique et illustrée.
- **Une invitation à la réflexion.** Au fil des pages, les encadrés « Et si on changeait de regard ? » stimulent la réflexion et invitent à la remise en question de nos habitudes, de nos critères de jugement. En identifiant l'origine de nos représentations psychologiques

et sociales, en les déconstruisant pour mieux les reconstruire, il est possible de changer notre perception des choses. Or, le changement vient toujours de l'intérieur...

– **Un discours réaliste.** Bien que la volonté d'orienter le choix du lecteur vers des alternatives plus vertueuses et plus écoresponsables soit clairement affichée, les dimensions sociales et économiques ne sont pas négligées pour autant et font, elles aussi, l'objet d'une information objective. Cela s'explique de deux manières : tout d'abord, l'aspect socio-économique est un pilier primordial du concept de développement durable ; ensuite, l'auteur, jardinier lui aussi, est conscient que l'aspect écologique n'est pas toujours le seul critère de décision.

Fiches, mode d'emploi

J'ai choisi d'évaluer les aménagements paysagers et les modes de gestion des jardins par trois notes afin de les positionner au mieux dans une dynamique de développement durable, mais aussi pour les comparer entre eux de façon plus précise. En effet, il est important de rappeler que les solutions miracles n'existent pas. De ce fait, peu nombreux (voire inexistant !) seront les aménagements et les méthodes pour les entretenir à obtenir de bonnes notes dans tous les secteurs. Pour autant, grâce au mode d'évaluation que j'ai construit, il vous sera possible de trouver le meilleur compromis pour la situation qui vous intéresse. Chaque cas est unique, et c'est le contexte de chacun d'eux qui devra être pris en compte...

La **note d'écologie** permet d'évaluer l'impact écosystémique des techniques utilisées pour créer ou entretenir un jardin. Cette note prend en compte de nombreux paramètres tels que la conservation des habitats ou les conséquences sur la biodiversité. Elle est donc établie selon quatre indicateurs extrêmement importants.

Diversité des micro-habitats créés : l'une des principales causes de la disparition de la biodiversité est l'uniformisation des paysages et la disparition des milieux de vie. Plus un aménagement diversifie les matériaux, les espèces, les techniques et les modes de gestion, plus la mosaïque de micro-habitats créés sera riche. Les techniques paysagères de création et de gestion ne doivent donc pas chercher à simplifier et uniformiser : la diversité et les imperfections sont sources de biodiversité !

Biodiversité accueillie : ce point est très lié au précédent. Toutefois, le paysagiste peut faciliter l'installation de la biodiversité sans forcément agir sur les habitats. En effet, d'autres facteurs tels que les ressources en alimentation (pollen ou nectar par exemple) peuvent contribuer à l'accueil de la faune. D'autre part, la diversité des espèces florales plantées ne garantit pas forcément une meilleure variété des habitats, mais elle est gage d'une plus grande biodiversité accueillie.

Brassage : je fais référence ici au brassage génétique. Lorsque le paysagiste plante des végétaux, il a la possibilité de varier les espèces, mais il peut aussi planter des clones de la même espèce. Obtenus par multiplication végétative (par bouturage bien souvent), ces clones possèdent le même patrimoine génétique, c'est-à-dire qu'ils présentent

les mêmes vulnérabilités face aux maladies ou aux ravageurs par exemple. Or, pour assurer un meilleur brassage génétique et garantir ainsi une meilleure résistance des populations, il est fortement préconisé de planter des végétaux issus de semences. Leur génome sera unique, et c'est d'une importance primordiale en cas de problèmes sanitaires. Par ailleurs, cet indicateur fait également référence à la connectivité structurelle du jardin, c'est-à-dire à sa capacité à faire communiquer les différentes populations de la faune sauvage entre elles.

Résilience : en fonction du brassage génétique mais aussi de sa bonne intégration biologique dans un écosystème global, l'aménagement paysager n'a pas la même capacité à faire face aux bouleversements. Ce point repose donc sur la résistance biologique des individus face aux risques sanitaires (liée donc au brassage) mais aussi sur l'adaptation de l'aménagement au contexte climatique et pédologique local. Sur cet aspect, il est évident que je ne peux pas établir de note précise tant les disparités entre régions sont importantes. Toutefois, je suis en mesure par exemple d'affirmer que les pelouses traditionnelles, bien vertes et parfaitement uniformes, sont de moins en moins adaptées aux climats de l'Hexagone...

La **note de durabilité** établit, quant à elle, l'impact environnemental de l'aménagement et sa capacité à traverser le temps. Elle repose donc sur des indicateurs de moyen ou de long terme.

Naturalité : cet indicateur vise à décortiquer l'ensemble des matériaux, des techniques et des gestes utilisés. Plus la présence de plastique, de dérivés du pétrole et autres matériaux non naturels est importante, moins la note est élevée. La notion de transport est également prise en compte.

Réversibilité : nul ne peut s'engager sur ce que deviendront les jardins actuels dans les décennies ou les siècles à venir. Il est important d'en prendre conscience. La note de réversibilité permet donc d'évaluer la facilité avec laquelle les aménagements pourront être supprimés ou modifiés dans un futur plus ou moins proche. Plus un jardin est « démontable », plus la note est élevée.

Inertie : de nombreux matériaux ont un impact sur l'environnement et peuvent le polluer. Sous l'effet de la lumière, de l'eau ou de la chaleur, certains peuvent se dégrader et émettre des molécules nocives. Ainsi, des éléments de construction contenant du béton ou des peintures, des éléments en plastique ou en bois traité finissent tôt ou tard par émettre des polluants chimiques et des perturbateurs endocriniens dans le sol et dans l'eau, contaminant ainsi toute la biologie locale. Plus un matériau est inerte, moins il émet de polluants et plus sa note est élevée.

Origine (indigénité pour les végétaux) : une origine locale des matériaux, des plantes et des matériels utilisés est un gage de durabilité. À l'inverse, plus leur production est lointaine et plus leur usage contribue à l'appauvrissement des ressources naturelles, du capital écologique et des populations locales, à un mauvais bilan carbone, etc. Plus c'est local, plus c'est durable... retenons-le !

La troisième note que j'ai choisi d'établir est basée sur des **critères socio-économiques**. Pilier essentiel d'un développement plus durable, la prise en compte de l'humain et de son bien-être doit désormais faire partie intégrante des décisions dans le domaine de l'aménagement paysager. Les indicateurs que j'ai choisis ici sont assez expressifs, mais voici toutefois ce que j'ai mis derrière les mots et les notes.

Importance sociale : j'interpelle ici le lecteur sur le rôle de l'aménagement ou du mode d'entretien sur les relations humaines et les ressentis des populations locales. Les espaces verts sont — par nature — importants pour le bien-être humain. Mais certains le sont plus que d'autres tant leurs effets sur notre psychisme peuvent changer. Cette note permet donc de le faire apparaître. Elle est plutôt subjective puisqu'elle est construite sur un sondage.

Importance économique : je ne pouvais hiérarchiser les jardins sans faire référence aux coûts (de création ou d'entretien), ainsi qu'aux retombées économiques positives ou négatives qui leur sont liées. Cet indicateur est donc construit selon la part que représente la technique évaluée dans le chiffre d'affaires des entreprises du paysage.

Nuisances potentielles : très lié à l'importance sociale et aux retombées économiques, ce critère me permet de mettre l'accent sur des aspects négatifs ou des risques que pourraient présenter les jardins et leur mode de gestion. Parfois, les risques sont fantasmés. Nos idées reçues nous influencent fortement et cet indicateur, bien que subjectif, le met en avant. Attention, sa notation est inversement proportionnelle à sa valeur : plus le risque de nuisance est élevé, plus la note est faible.

Valorisation : à l'inverse des nuisances potentielles, certaines pratiques ou aménagements peuvent avoir des retombées positives. Il est important selon moi de le mentionner également pour mieux les mettre en avant. Là encore, l'objectivité de la note est à relativiser puisqu'elle est établie *via* un sondage.

Enfin, la dernière note établie est une **note de services écosystémiques**. Par souci de pertinence, je ne l'ai appliquée qu'aux techniques de création paysagère et non aux modes de gestion. Comme on va le comprendre au fil des pages, les espaces verts ne peuvent plus se contenter d'être seulement ornementaux et esthétiques. Ils ont désormais un rôle important à jouer pour estomper les impacts de l'homme sur les équilibres planétaires. Ils peuvent, selon moi, ouvrir la voie pour une meilleure résilience de nos sociétés.

Perméabilité : la gestion des eaux de ruissellement est l'élément clé de la prévention des inondations. Plus un revêtement est perméable, plus le sol peut absorber l'eau. À l'inverse, plus les matériaux sont imperméables et plus les eaux de ruissellement vont faire grossir les écoulements en aval.

Thermorégulation : les espaces verts ont le pouvoir d'absorber les fortes chaleurs et de constituer des îlots de fraîcheur précieux en période estivale, surtout en ville. Ce pouvoir de régulation des températures est intimement lié à l'albedo des surfaces, et notamment

à la présence de végétation. Plus les matériaux sont sombres, plus ils absorbent le rayonnement et au plus ils chauffent. À l'inverse, les matériaux à l'albedo élevé renvoient le rayonnement solaire et chauffent moins, tout comme les végétaux vivants. Ces deux dernières catégories obtiennent donc une bonne note de thermorégulation.

Épuration : il est désormais prouvé que les microorganismes du sol et les végétaux ont des actions de dépollution. Ce pouvoir épuratoire est absolument déterminant pour limiter le transfert de polluants d'un milieu à un autre.

Puits de carbone : face au phénomène de réchauffement climatique que nous vivons actuellement, la capacité des espaces verts à absorber le gaz carbonique, le gaz à effet de serre le plus largement émis par les activités humaines, devient un critère important.

Afin d'accompagner la transition agroécologique, il est aujourd'hui utile sinon indispensable de mettre en place des outils de diagnostic. Alors que le secteur agricole dispose aujourd'hui de plusieurs méthodes d'évaluation écologique des exploitations, rien n'existe encore pour le secteur des espaces verts. Cet ouvrage a pour ambition de pallier ce manque.

Gardons du recul !

Le principe même du livre est donc de prendre du recul sur les pratiques paysagères les plus courantes et d'avoir un regard critique sur chacune d'elles. Mais si j'appelle le lecteur à critiquer sa façon de jardiner, de concevoir ses aménagements et de gérer ses extérieurs, alors je dois accepter d'appliquer le même regard objectif sur mon travail.

À ce sujet, je dois admettre que ma méthode d'évaluation des techniques paysagères sur laquelle repose l'intégralité de ce travail de diagnostic est assez simpliste. Elle pourrait encore être approfondie et finement précisée. Cela dit, l'objectif principal de cet ouvrage est d'appeler à la réflexion, au questionnement. Afin de jouer pleinement ce rôle pédagogique, j'ai fait le choix assumé de simplifier ma méthode d'évaluation, mais aussi de retenir des critères plutôt subjectifs, basés davantage sur des perceptions socioculturelles que sur des valeurs mesurables scientifiquement et validées. Je reconnais donc un certain parti pris, non sans argument, non sans références solides.

Sans prétention aucune, j'ai le sentiment que cette méthode de calcul constitue un bon compromis entre précision scientifique et efficacité pédagogique, sans faire abstraction des représentations socioculturelles qui nous influencent tous. L'accessibilité pour le grand public étant un enjeu majeur lors de mes travaux de vulgarisation.

De la même manière, j'ai fait le choix de classer les techniques paysagères selon une note sur vingt, parce que c'est parlant pour tout le monde, parce que ça permet une comparaison rapide et facile, et parce que nous sommes tous, plus ou moins consciemment, attachés aux notes. Pour autant, on pourrait là aussi critiquer le choix, dans une société qui note tout et n'importe quoi, quel qu'en soit le prétexte. Il n'en demeure pas moins que c'est une façon simple, universelle et efficace pour comparer, discriminer, classer...

Enfin, attention à ne pas comparer toutes les techniques entre elles ! Bien qu'elles soient toutes évaluées sur vingt, les techniques de création comportent seize critères (sur cinq) alors que les techniques d'entretien et les modes d'approvisionnement en végétaux n'en comptent que douze (sur cinq également). Pour pouvoir comparer les notes finales de chaque technique, il serait indispensable d'appliquer une pondération. En bref, comparons seulement ce qui est comparable.

👁 Et si on changeait de regard ?

Je ne pouvais pas entrer dans le vif du sujet sans prendre un peu de recul sur les fondements mêmes du métier de paysagiste ou de jardinier.

Toutes les fiches qui suivent correspondent aux activités types de ces professions et se résument en deux grands domaines : l'aménagement, c'est-à-dire la création ou la mise en place, et la gestion, c'est-à-dire l'entretien ou le suivi. Autrement dit, ces métiers liés aux jardins et aux espaces verts n'ont qu'une seule logique : modifier la nature, la contraindre, la limiter... et parfois la détruire.

Cette approche n'est pas propre aux métiers du paysage, puisqu'on la retrouve notamment chez les forestiers. Le rapport privilégié de l'homme à la nature est aujourd'hui la gestion. Or, la nature est malade de la gestion¹.

Que l'on ne se méprenne pas ! Je ne dis pas qu'il faut arrêter toute forme de gestion et je ne prône pas le laisser-faire.

Rapidement et violemment introduit dans les civilisations par les religions qui ont proclamé l'homme comme espèce supérieure, ce rapport à la nature est aujourd'hui source de nombreux déséquilibres et de nombreuses idées reçues. Contrairement à ce qu'affirment certains élus locaux, préfets et chasseurs, les « nuisibles » ne prolifèrent pas forcément si l'on arrête de les « réguler » ; contrairement à ce que prétendent certains forestiers, les forêts ne meurent pas si l'on arrête de les exploiter ; et contrairement à ce que disent certains paysagistes, les jardins ne deviennent pas inhospitaliers si l'on arrête de les « entretenir ».

Au milieu de tout cela, des alternatives existent, et des zones de compromis peuvent être trouvées au jardin, en forêt et sur la faune sauvage, où le retour à un certain équilibre naturel peut s'opérer.

Cessons de vouloir tout gérer, partout et tout le temps, et acceptons que des espaces soient en libre évolution. Remplaçons le « faire propre », le « faire de la place » et le « faire de l'argent » par « laisser faire le vivant ».

Êtes-vous prêt à réduire de 30 % votre impact sur votre jardin ? Vous gagnerez en temps, en argent et en biodiversité !

1. Cette expression est tirée du titre du livre *La nature malade de la gestion*, de Jean-Claude Génot, qu'on lira avec intérêt (éditions Sang de la Terre, 2008).

PARTIE 1

Évaluation écologique des principales techniques de création de jardin



Principaux modes d'approvisionnement en végétaux

Aux côtés de l'industrie, du tourisme, de l'élevage et de la mode, le secteur de la pépinière est rarement cité. Pourtant, les pratiques qui régissent la production de végétaux sont extrêmement polluantes et traumatisantes. En y regardant de plus près, on découvre des pratiques intensives qui visent à obtenir de grands végétaux esthétiquement irréprochables, et ce, le plus rapidement possible. Afin de garantir la stabilité des lots, les plants sont obtenus par bouturage et non par semis, ce qui annihile tout processus de brassage génétique et toute apparition de nouveaux gènes potentiellement plus résistants. Ensuite, tout au long de leur culture, ils sont gavés d'eau et d'engrais pour croître au plus vite : plus les plants sont grands, plus leur valeur marchande est élevée. Dans le même temps, et afin de garantir leur aspect, des traitements systématiques contre les champignons, les insectes et les virus assurent l'intégrité de leur feuillage. Le bilan écologique est catastrophique !

Dans ce domaine, la concurrence européenne est largement dominée par l'Italie (la région de Florence est couverte d'interminables rangées d'arbres et d'arbustes d'ornement cultivés par milliers) et par la Hollande (davantage réputée pour ses installations horticolas), bien que quelques producteurs français parviennent tout de même à bien résister, notamment dans l'Ouest.

Et si on changeait de regard ?

Que l'on soit paysagiste professionnel ou jardinier d'un jour, nous avons tous notre part de responsabilité face à cette situation. Il est désormais établi que les consommateurs ont un pouvoir non négligeable sur l'offre qu'ils ont en face d'eux. À travers nos habitudes de consommation, nous pouvons tous exprimer des choix, des revendications, des points de vue, des plébiscites ou des boycotts. Dans le domaine des espaces verts, et notamment lors de l'achat de végétaux, c'est également possible. Alors, défendons nos producteurs locaux qui proposent des végétaux sains et qui travaillent de façon éthique !

14/20

CHOISIR DES VÉGÉTAUX DE VARIÉTÉ HORTICOLE



La plupart des plantes à fleurs que nous connaissons et que nous apprécions pour leurs couleurs et leur capacité à illuminer les jardins n'existent pas à l'état sauvage, mais sont issues d'un long travail de sélection de la part de l'homme. En effet, même si toutes ces plantes ornementales trouvent leurs origines dans les divers écosystèmes de la planète, c'est l'homme qui les a modifiées pour répondre à son besoin d'orner son habitat. Au fil des sélections et des croisements, les horticulteurs ont ainsi développé une multitude de plantes horticoles que l'on identifie par leur nom de variété, mais qui représentent finalement une faible diversité d'espèces.

Les espèces horticoles utilisées dans les espaces paysagers sont relativement peu nombreuses si on les ramène aux milliers de plantes à fleurs connues. En Europe, ces espèces ornementales représentent un faible éventail : par habitude sinon par méconnaissance, on plante toujours les mêmes espèces ! Cela contribue à une uniformisation des jardins mais aussi à une érosion de la biodiversité cultivée. Les rosiers anciens, dont certains ont déjà disparu, en sont la preuve. De plus, les espèces horticoles traditionnelles sont obtenues pour la plupart par bouturage. À titre d'exemple, un plant mère de géranium peut donner naissance à plus de cent jeunes plants identiques, puisque clonés ! Cette pratique

Note d'écologie	12/20
Diversité des micro-habitats créés	4/5
Biodiversité accueillie	4/5
Brassage	2/5
Résilience	2/5